

Formation : Pratique de la consolidation des comptes

Cours pratique - 2j - 14h00 - Réf. CCO

Prix : 1540 € H.T.

★★★★★ 5 / 5

Clé en main

Formation éligible au financement Mobilités

Les comptes consolidés sont le support de la communication financière des groupes et l'outil de mesure de la contribution de chaque entité à la performance de l'ensemble. Vous comprendrez la finalité de la consolidation afin de mettre en œuvre une méthodologie de production et de présentation des comptes.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Connaître le cadre juridique et réglementaire de la consolidation des comptes
- ✓ Déterminer le périmètre de consolidation des comptes
- ✓ Maîtriser les principales méthodes de production de comptes consolidés
- ✓ Présenter les comptes consolidés du groupe

Public concerné

Toutes les personnes en charge de la construction des comptes consolidés : responsables comptables, financiers chargés de l'établissement des comptes consolidés.

Prérequis

Connaissance des mécanismes comptables de base.

Vérifiez que vous avez les prérequis nécessaires pour profiter pleinement de cette formation en faisant [ce test](#).

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Etudes de cas d'entreprise et transposition des savoirs et méthodes acquis durant la formation à sa propre situation professionnelle.

PARTICIPANTS

Toutes les personnes en charge de la construction des comptes consolidés : responsables comptables, financiers chargés de l'établissement des comptes consolidés.

PRÉREQUIS

Connaissance des mécanismes comptables de base.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Connaître le cadre réglementaire

- Obligation d'établir des comptes consolidés.
- Textes en vigueur, normes françaises et IFRS.
- Divergences entre normes françaises et internationales.
- Traitement des dates de clôture.

2 Déterminer le périmètre de consolidation

- Différents types de contrôle : exclusif, conjoint, influence notable.
- Exclusions du périmètre.
- Calcul des pourcentages de droits de vote.
- Sociétés incluses et exclues : quelles règles appliquer ?

Travaux pratiques

Définir le périmètre de consolidation. Etablir l'organigramme du groupe.

3 Utiliser les méthodes de consolidation

- Calcul du pourcentage d'intérêts.
- Méthodologie de l'intégration globale et proportionnelle, de la mise en équivalence.

Travaux pratiques

Calcul de pourcentages de contrôle et d'intérêts.

4 Maîtriser les principaux retraitements

- Retraitements obligatoires.
- Homogénéisation des comptes.
- Elimination des écritures de nature fiscale.
- Activation des contrats de location financement.
- Engagements de retraite.
- Ecart de conversion.
- Contrats à long terme.
- Eliminer l'incidence des opérations intra-groupes.

Travaux pratiques

Proposer des écritures d'élimination à comptabiliser au Journal de Consolidation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

5 Déterminer les impôts différés

- Identifier les sources d'imposition différée.
- Déclarations fiscales.
- Ecritures de consolidation.
- Déficits reportables.
- Constater l'imposition différée.

Travaux pratiques

A partir des éléments à intégrer et à déduire, comptabiliser toutes les conséquences de l'impôt différé au 31/12/N.

6 Traiter les opérations d'élimination

- Notion d'éliminations intra-groupes.
- Calcul des écarts d'acquisition et élimination des titres consolidés.

Travaux pratiques

Calculer l'écart d'évaluation, l'écart d'acquisition et comptabiliser les écritures au Journal de consolidation.

7 Présenter des comptes consolidés

- Notions d'intérêts minoritaires et de "Goodwill".
- Répartition des capitaux propres.
- Contenu des comptes consolidés.
- Liasse de consolidation.

Travaux pratiques

Consolider le bilan d'une société selon les trois méthodes de consolidation.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Financement par les OPCO

- Adhérents Mobilités, découvrez les avantages négociés par votre OPCO en cliquant [ici](#)

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 12 mars, 15 juin, 15 juin, 17 sep., 17 sep.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 15 juin, 17 sep.